

PROCES-VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 Décembre 2014

L'an deux mil quatorze, le dix décembre à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard DELAUNAY, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice : 19
Présents : 16
Pouvoirs : 2
Votants : 18

Date de la convocation :
05 Décembre 2014

Date d'affichage :
05 Décembre 2014

Présents : MM. - Catherine LÉBOUCQ - Michel BENEDETTI - Jean-Luc VALLET - Cécile BOULDE - Adjoints

Anne LEGOUBE- Marc LIBERT - Christian THEBAULT- Patricia PAUTONNIER - Karine HUART - Jean-Marc COSTENTIN - Aline JOSSE - Madeleine DENIS - Charles DAVENEL- Dominique FROC- Anne-Marie VEILLE

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Michel BRARD donne pouvoir à Jean-Luc VALLET - Sébastien TROUVE - Nicolas HARDY donne pouvoir à Catherine LÉBOUCQ

Absent : /

Secrétaire de séance : Madame Catherine LÉBOUCQ est désignée comme secrétaire de séance

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 12 Novembre 2014
- Décision modificative n° 3 du budget principal (*Délibération*)
- Dématérialisation :
 - . convention d'accès aux services MEGALIS BRETAGNE (*délibération*)
 - . avenant à la convention passée avec la Préfecture dans le cadre de la dématérialisation suite au changement d'opérateur de transmission (*délibération*)
- Indemnité de conseil du receveur Municipal (*délibération*)
- Rapport d'activités 2013 du SIEX - Syndicat Intercommunal des Eaux du Chesné - (*délibération*)
- Information sur la vente du patrimoine AIGUILLON à FOUGERES HABITAT - maisons de l'Allée de la Reposée
- Compte-rendu de la commission des Sports
- Compte-rendu réunion des agents intervenants TAP - Temps d'Activité Périscolaires
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 12 Novembre 2014

Le Maire soumet à approbation des membres du conseil municipal le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2014. Ne faisant l'objet d'aucune remarque particulière, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Décision modificative n° 3 du budget principal :

Le Maire informe les membres du conseil municipal que les crédits de l'article 7391171 - dégrèvement des jeunes agriculteurs - sont insuffisants. Ainsi, l'état de dégrèvement des jeunes agriculteurs reçu indique un montant de 861 €. L'inscription budgétaire est de 600 €.

En conséquence et sur proposition du Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- la modification du budget comme suit :

Section de Fonctionnement :

Article 7391171	+ 261 €
Article 022	- 261 €

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document à intervenir.

Dématérialisation – Convention d'accès aux services MEGALIS BRETAGNE

Le Maire informe les membres du conseil municipal que lors de son Comité Syndical du 21 mars 2014, le Syndicat Mixte de Bretagne a adopté par délibération la mise en place d'un nouveau barème de contribution dans le cadre de la fourniture d'un bouquet de services numériques pour les collectivités bénéficiaires.

Cette contribution est supportée par Fougères Communauté. La commune ne s'acquitte d'aucune contribution financière pour accéder au bouquet de services numériques.

Considérant le fait que l'adoption du bouquet de services numériques Mégalis Bretagne nécessite la signature d'une nouvelle convention,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la nouvelle convention Mégalis Bretagne et tous documents nécessaires à la mise en œuvre du projet Mégalis pour la période 2015/2019.

Avenant à la convention passée avec la Préfecture dans le cadre de la dématérialisation suite au changement d'opérateur de transmission

Le Maire informe les membres du conseil municipal que le déploiement par Mégalis Bretagne de sa nouvelle Plateforme Régionale d'Administration Electronique prévoit notamment l'évolution du service de télétransmission des actes en Préfecture au travers d'un changement d'opérateur « Tiers de Télétransmission ».

Considérant le fait que la commune de Javené utilise le service de télétransmission des actes en Préfecture proposé par Mégalis Bretagne et qu'elle souhaite continuer à l'utiliser,

Et considérant également le fait que le changement d'opérateur « Tiers de transmission » nécessite la signature d'un avenant à la convention passée avec la Préfecture dans le cadre de la télétransmission des actes au contrôle de légalité,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant à la convention passée avec la Préfecture dans le cadre de la télétransmission des actes au contrôle de légalité.

Indemnité de conseil du receveur Municipal

Monsieur le Maire rappelle que l'indemnité de conseil est allouée au Comptable du Centre des Finances Publiques de Fougères Collectivités au taux de 50% depuis 2011.

Il convient toutefois de délibérer à nouveau à chaque renouvellement du Conseil municipal et à chaque renouvellement de Comptable public.

L'indemnité est prévue par l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 50%
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribué à Monsieur André LAMER.
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document à intervenir.

Rapport d'activités 2013 du SIEX – Syndicat Intercommunal des Eaux du Chesné

Monsieur le Maire indique que conformément à la réglementation en vigueur, le syndicat intercommunal des Eaux du Chesné a fourni le rapport d'activité 2013 soumis au comité syndical concernant le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Le conseil municipal prend acte de ce rapport d'activité présenté par Michel BENEDETTI, délégué du conseil auprès du syndicat.

Michel BENEDETTI rappelle les modalités de demande de dégrèvement en cas de surconsommation : calcul sur les consommations des 3 dernières années et justificatif (facture) de la réparation de la fuite dans le mois

Information sur la vente du patrimoine AIGUILLON à FOUGERES HABITAT – maisons de l'Allée de la Reposée

Monsieur le Maire informe de la vente du patrimoine AIGUILLON à l'OPH FOUGERES HABITAT. Le patrimoine concerné est composé de 6 maisons situées au 2, 6, 16, 17, 19,21 Allée de la Reposée.

Monsieur le Maire précise avoir rencontré en mairie avec Michel BRARD la société AIGUILLON CONSTRUCTION le 6 octobre 2014. Il rappelle que 6 autres maisons ont été vendues à des particuliers. Au total, 90 logements ont été vendus sur le territoire de Fougères. AIGUILLON se concentre sur les grandes villes et ne souhaite pas rénover les logements de plus de 30 ans.

Compte-rendu de la commission sports

Monsieur le Maire donne l'état d'avancement du dossier concernant le terrain de football. L'étude de faisabilité commence : les sondages seront réalisés afin de vérifier la composition et la structure du sol. Un levé topographique du site va être engagé après avoir vérifié les documents en possession de l'architecte constructeur de la salle des sports.

Le bureau d'études s'engage à fournir 3 scénarios possibles d'ici fin janvier 2015 :

- réfection du terrain existant
- agrandissement de ce dernier
- création d'un nouveau terrain

Il s'agit d'un bureau spécialisé qui étudiera toutes les possibilités.

Compte-rendu réunion des agents intervenants TAP – Temps d'Activité Périscolaires

Catherine LEBOUQCQ, Adjointe aux affaires scolaires, donne le compte-rendu.

Globalement les TAP se poursuivent bien. Persistent cependant quelques soucis de discipline ; la réunion a permis de travailler sur la mise en place de certains outils. On constate que les activités sportives ou celles dans le mouvement ne posent pas de problème. Dans ce sens des activités ont été évoquées pour l'année prochaine (zumba, hip hop, tir à l'arc...)

Le Club des Anciens est d'accord pour intervenir sur les TAP, en soutien aux encadrants, comme le fait déjà une bénévole.

Les agents participeront, en 2015, à des formations autour de l'animation organisées par le CNFPT – Centre National de Formation de la Fonction Publique-

Questions diverses

► *Prix des tarifs EDF*

Michel Benedetti, Adjoint à la voirie, a confirmé la fin des tarifs réglementés au 1/01/2016. La commune de Javené sera certainement amenée à se regrouper avec d'autres communes par l'intermédiaire du SDE35 afin d'obtenir les meilleurs tarifs.

► *Rachat des illuminations de Noël*

Cécile Bouldé, Adjointe à l'environnement, rapporte la nécessité de rachat d'illuminations de Noël pour l'équipement d'un sapin. Le conseil municipal décide par délibération d'accorder un complément au budget dont la somme est de 465,68 €TTC.

Il est décidé de ne pas allumer les illuminations de Noël avant le 1^{er} week-end de décembre.

► *Organisation de la soirée Téléthon du 14/12/2014*

Madeleine Denis donne les explications sur le concert organisé le 14/12/2014 pour le Téléthon. Les membres du conseil s'organisent afin de préparer la soirée.

► *Organisation de la fête de la musique*

Le conseil a délibéré également sur le sujet de la fête de la musique pour l'année 2015. Le jour de la fête sera à confirmer mais le samedi 20/06/2015 est retenu initialement.

► *Contrats de Territoires/ subventions*

Le maire a présenté les deux projets soutenus par Fougères Communauté :

- Ancien Presbytère
- Terrain de football

Ces dossiers devraient être subventionnés à 20% par le Contrat de Territoire.

Il précise que le Conseil Général d'Ille et Vilaine a débloqué une enveloppe de 30 M€ dans le cadre d'un plan de relance de l'activité économique en vue de participer au soutien du tissu local des PME du secteur du bâtiment et de la construction.

La commune s'est positionnée sur deux dossiers qui peuvent rentrer dans les modalités d'octroi :

- Aménagement des rues Pierre Turgis, Allée des Vergers, rue Estienne de Javené, allée des Châtaigniers
- Aménagement d'un plateau ralentisseur rue du Couesnon dans le virage de l'école publique pour faire ralentir les véhicules

Les critères d'attribution doivent être discutés en session départementale des 17 et 18 décembre.

► *Ancien bâtiment du presbytère*

Le Maire rappelle Les deux pistes de réflexion retenues par l'ensemble des membres du conseil municipal :

Réalisation :

- Soit d'un restaurant
- Soit d'espaces associatifs- de services.

L'Etablissement Public Foncier – EPF – devrait apporter une réponse très prochainement suite à la consultation de la CCI.

La question de mettre le bâtiment hors d'eau sans attendre est posée.

► *Salle des fêtes*

Aline JOSSE informe que l'éclairage extérieur de cette salle fonctionne tous les soirs tard.

► *Formation des élus*

Une proposition sera présentée par Fougères Communauté en janvier 2015.

► *Réflexion sur le parking handicapé devant l'école Louise Michel*

Un courrier sera rédigé à destination des parents afin de les sensibiliser à plus de citoyenneté pour le problème récurrent de stationnement et de circulation et de laisser libre accès à la place handicapée.

► *Divers :*

Le Maire informe que Foncière Carnot- Jean LEBIGOT- va réaliser la voirie du lotissement Cœur de Bourg début 2015.

Michel BENEDETTI précise que la voie verte va déboucher sur Fougères cette année.

Une borne électrique va être installée à la Grande Marche

Il est proposé de réfléchir à une signalétique à proximité des écoles privée et publique pour une meilleure sécurité des enfants.

CALENDRIER :

- Prochain conseil municipal : 14 janvier 2015
- Commission Espaces Verts : mercredi 17 décembre 2014 à 18h30
- Commission des Finances : mercredi 21 janvier 2015 à 20h
- Commission des Marchés : Jeudi 18 décembre 2014 à 16h30
- Bureau municipal : mercredi 17 décembre à 20h
- Spectacle arbre de Noël : vendredi 19 décembre à 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Le secrétaire,

Le Maire,

Catherine LEBOUQC



Bernard DELAUNAY

